



A vos cultures

N° 16 – 20 mai 2020

Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du Bulletin de Santé du Végétal n°16.

A RETENIR :

Colza : Fin du risque vis-à-vis des pucerons cendrés. Une analyse bilan de campagne vous parviendra prochainement.

Céréales :

Orge : Plus d'analyse de risque, un bilan sanitaire définitif sera fait prochainement.

Triticale : Arrivée de la rhynchosporiose dans les parcelles d'altitude non protégées. La protection fongicide doit être en place dans la majorité des parcelles.

Blé : Deux tiers des parcelles ont atteint ou dépassé le stade floraison. La protection fongicide doit donc être en place dans la majorité des parcelles. Pour les parcelles les plus tardives n'ayant pas encore atteint le stade floraison, le risque fusariose devrait être plus faible compte tenu du retour de conditions sèches.

Faible présence de pucerons sur épis et de cécidomyies.

Maïs : Toujours des dégâts de ravageurs de début de cycle. Surveillez les limaces dans les parcelles motteuses. Première capture de pyrale dans l'Allier.

TRITICALE

Dix parcelles ont été observées cette semaine. En plaine, les parcelles les plus précoces sont au stade fin floraison, en altitude les parcelles les plus tardives arrivent au stade début épiaison.

Comme annoncé ces dernières semaines, les derniers épisodes de pluies ont provoqué des contaminations. La rhynchosporiose est maintenant observée dans quatre parcelles du réseau non protégées à ce jour, essentiellement sur les secteurs d'altitude.

La protection fongicide doit être en place dans les parcelles de l'Allier

BLE TENDRE

Dix-neuf parcelles ont fait l'objet d'observations cette semaine. Les deux tiers des parcelles sont entre le stade floraison et le stade grain formé.

Profil de maladies des variétés de blé préconisées

Variétés	Piétin verse	Oïdium	Septoriose	Rouille jaune	Rouille brune	Fusariose épi
ADVISOR	6	7	5,5	7	6	4,5
APACHE	2	5	4,5	7	4	7
FILON	3	6	5,5	8	5	4,5
GONCOURT	2	7	6	4	5	4
LG ABSALON	6	8	7,5	7	7	5
LG ARMSTRONG	6	7	7	7	7	4
MACARON	2	7	6	7	4	6
PIBRAC	4	6	6	6	5	5
PROVIDENCE	3	5	6	7	4	5
RGT SACRAMENTO	2	5	5,5	7	7	(DON 4,5)
RGT VOLUPTO	3	6	5	6	3	5
RUBISKO	2	6	6	7	8	5,5
SOPHIE CS	7	5	6	7	6	5
SU ASTRAGON	3		5,5	6	5	5
SY MOISSON	3	7	4,5	7	6	6
TENOR	6	4	6	6	6	5
UNIK	3	5	6,5	7	4	4,5

Notes maladies : (peuvent varier en fonction de la climatologie, des milieux et des techniques de culture).

	Sensible
	Assez sensible
	Moyennement sensible
	Peu sensible

OIDIUM : Cette maladie n'est plus signalée dans le réseau d'observations.

ROUILLE JAUNE : Deux nouveaux cas signalés cette semaine dans une parcelle du Puy de Dôme (mélange de variétés) et dans le Cantal (variété EPHOROS). La plupart des parcelles ont maintenant fait l'objet d'une intervention fongicide qui devrait permettre d'éviter la sortie de nouveaux symptômes, mais les conditions fraîches et humides restent favorables à la rouille jaune.

ROUILLE BRUNE :

Toujours signalée sur les trois derniers étages foliaires dans une parcelle du sud du Puy de Dôme (variété ULI12). Là aussi, la plupart des interventions fongicides devraient permettre d'éviter la sortie de nouveaux symptômes, il faut cependant rester vigilant sur les variétés sensibles (note < 4) qui n'auraient pas été traitées avec une des solutions à privilégier sur ce type de variété.

SEPTORIOSE : Sur les dix-neuf parcelles où une notation spécifique a été réalisée cette semaine, la septoriose a été observée sur la F3 du moment sur sept parcelles dont quatre dans l'Allier, avec entre 10 et 30 % des F3 touchées. A partir du stade 2 nœuds, observer les 3 dernières feuilles de 20 plantes. Le seuil de nuisibilité de la septoriose est atteint, pour des variétés sensibles, si plus de 20% des F4 définitives (= 2^e feuilles au stade 2 nœuds et 3^e feuilles déployées au stade dernière feuille pointante) présentent des symptômes et, pour des variétés peu sensibles, si plus de 50% des F4 définitives présentent des symptômes.

La maladie reste discrète mais les précipitations de ces dernières semaines ont été favorables à des contaminations. Le délai entre les contaminations et la sortie des tâches est d'environ trois semaines. La protection fongicide visant les maladies foliaires doit être en place.

FUSARIOSES :

Comme l'indique la grille ci-dessous mise au point par Arvalis, le risque fusariose est influencé par la nature du précédent, le travail du sol et le cumul de précipitations entourant la floraison à plus ou moins 7 jours. **Dans les parcelles à risque les plus précoces la protection doit être en place. Pour les parcelles arrivant à floraison les prochains jours le risque devrait être moins élevé compte tenu du retour de conditions sèches. Dans les parcelles à risque les plus tardives le traitement devra être positionné dans les prochains jours.**

Gestion des résidus*	Sensibilité variétale	Risque	Pluie (mm) autour de la floraison (+/-7 jours)		
			<10	10-40	>40
Céréales à paille, colza, lin, pois, féverole, tournesol	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	1		
		Moyennement sensibles	3		
		Sensibles	3		
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Peu sensibles	2		
		Moyennement sensibles	3		
		Sensibles	3		
Betteraves, pomme de terre, soja, autres	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	2		
		Moyennement sensibles	2		
		Sensibles	3		
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Peu sensibles	2		
	Moyennement sensibles	2			
	Sensibles	4			
Maïs et sorgho fourrages	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	2		
		Moyennement sensibles	2		
		Sensibles	4		
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Peu sensibles	4	T	T
	Moyennement sensibles	5	T	T	
	Sensibles	6	T	T	
Maïs et sorgho grains	Labour ou résidus enfouis	Peu sensibles	2		
		Moyennement sensibles	3		
		Sensibles	4		
	Techniques sans labour ou résidus en surface	Peu sensibles	5		
		Moyennement sensibles	6		
		Sensibles	7		
				T	T

Pour les parcelles n'ayant pas atteint le stade floraison, voici nos stratégies pour cette semaine:

Précédents maïs ou sorgho sans labour (ou secteurs avec forte proportion de semis de blé et de maïs sans labour) protégés ou non à dernière feuille étalée, intervenir début floraison avec :

PROSARO/PIANO 11 (prothioconazole 125 g/l + tébuconazole 125 g/l) environ 46 €

Rappelons que les solutions contenant du prothioconazole sont efficaces à la fois sur les fusarioses du genre fusarium mais également microdochium nivale qui ne produit pas de mycotoxines mais dont les symptômes peuvent se retrouver sur feuilles et sur épis.

Les parcelles en précédent maïs ou sorgho sans labour ayant gelé vont avoir deux dates de floraison. Dans ce cas, prévoir un deuxième traitement sur les parcelles présentant plus de 30% d'épis gelés avec **CARAMBA STAR/CINCH PRO/SUNORG PRO/JUVENTUS** ou **RELMER PRO 0.8 I** (metconazole 90 g/l) environ 24 € au stade début floraison des talles remontées suite au gel.

Pour les autres précédents, toutes les parcelles ont du faire l'objet d'au moins une intervention vis-à-vis des maladies foliaires. Et au vu des conditions climatiques à nouveau plutôt sèches, le risque fusariose est amoindri.

Sur le volume de bouillie, 150 l/ha est le minimum à respecter pour assurer une couverture optimale de l'épi, et ce, quel que soit le type de buse utilisé ou l'adjuvant extemporané.

CECIDOMYIE ORANGE : L'épiaison marque le début de la phase de risque du blé vis-à-vis de la cécidomyie. Il est important d'installer les cuvettes jaunes dans les parcelles pour débiter la surveillance.



Reconnaissance, facteurs de risque et leviers : La cécidomyie orange est un insecte orange mesurant 2 à 3mm dont les larves se nourrissent dans les épillets au détriment du grain provoquant des déformations et des pertes de rendement et de qualité. **Le risque est particulièrement élevé dans les situations en précédent blé, avec un historique de présence de dégâts.** Un climat orageux avec un temps lourd est favorable à l'activité de ponte. Il existe une grille agronomique d'évaluation du risque à la parcelle. Le choix d'une variété résistante est un moyen de lutte dont l'efficacité est totale puisque sur ces variétés les larves ne peuvent pas se développer ; citons par exemple les variétés FILON, NEMO, OREGRAIN, PILIER, PROVIDENCE, RGT VOLUPTO, RUBISKO et TENOR.

Les symptômes, la grille de risque et les méthodes de lutte agronomique sont décrits dans la fiche accident « Cécidomyie orange du blé » disponible sur <http://www.fiches.arvalis-infos.fr/>

Observation et seuil de nuisibilité : Le seuil d'alerte est atteint dès que les captures sont au nombre de 10 cécidomyies par cuvette pour 24h (ou 20 par cuvette pour 48h). Une fois ce seuil atteint, observer le soir, par temps lourd et calme, si les cécidomyies sont présentes sur les épis pour avoir une idée de l'intensité de leur activité de ponte. En terme de nuisibilité, sur les variétés non résistantes, une larve/épi correspond à une perte d'1q/ha.

Sur les sept parcelles du réseau équipées de pièges, une seule a fait l'objet d'une seule capture en sept jours.

PUCERONS SUR EPIS:

L'épiaison marque le début de la période de sensibilité. Observer 20 épis, à partir de l'épiaison. Seuil de nuisibilité : 1 épi sur 2 porteurs d'au moins 1 puceron. Une présence d'auxiliaires (cf BSV) présage en général d'une régulation rapide des pucerons.

Les populations de pucerons sur feuilles diminuent depuis plusieurs semaines sous l'action de la météo et des auxiliaires.

Parmi les sept parcelles ayant fait l'objet de comptages cette semaine, seules deux font état de la présence de pucerons sur épis avec seulement 5% d'épis colonisés.

CRIOCERES (LEMAS) :

Des attaques de larves de lémas nous ont été signalées hors réseau, ces dégâts bien que spectaculaires sont la plupart du temps négligeables sur céréales d'hiver. Les conditions pluvieuses leurs sont défavorables.

A ce jour, au vu des observations au sein du réseau, aucune intervention insecticide ne semble justifiée. Démarrez les comptages de pucerons sur épis et continuez les relevés cécidomyies dans vos cuvettes. Il est important de faire des comptages rigoureux et de n'intervenir que si les seuils d'intervention pucerons et/ou cécidomyies sont atteints car les produits à base de pyréthrinoides sont très néfastes aux auxiliaires et peuvent au contraire provoquer des pullulations de pucerons.

MAÏS

Neuf parcelles ont fait l'objet d'au moins une observation. Les stades de ces parcelles sont compris entre levée et 6 feuilles. A noter que des parcelles semées début avril atteignent le stade 8/9 feuilles.

RAVAGEURS DE DEBUT DE CYCLE :

Les dégâts de ravageurs de début de cycle continuent d'être ponctuellement importants (notamment oiseaux, oscinies et limaces).

Des re-semis sont signalés sur des parcelles hors réseau à cause de dégâts de corvidés principalement.

Une observation flottante signale 20 % de pieds lacérés par les limaces. Le maïs est sensible du stade levée au stade 5/6 feuilles vis-à-vis des limaces.

Démarrez ou maintenir la surveillance vis-à-vis des limaces en particulier sur les parcelles motteuses et habituellement les plus à risque, et intervenir si nécessaire avec un molluscicide.

PYRALES :

Le développement des pyrales est basé sur les sommes de températures. Vous pouvez retrouver dans l'analyse de risque maïs le graphique présentant l'évolution des sommes de températures en base 10 depuis le 1er janvier 2020 (courbe rouge), ainsi que les sommes de températures des 3 dernières années. Nous observons toujours une dizaine de jours d'avance par rapport à 2018, et près de trois semaines par rapport à 2019. Les températures plutôt élevées annoncées les prochains jours vont conforter cette avance.

Une première capture a eu lieu au Nord de l'Allier, confirmant les éléments de la modélisation.

Les lâchers de trichogrammes pourraient intervenir dans 15 jours, ce qui correspond à la première semaine de juin (date à confirmer la semaine prochaine).

Vous trouverez ci-dessous différents liens pour :

- retrouver l'ensemble des matières actives des produits cités ci-dessus
<https://ephy.anses.fr>
- pour le bon usage des produits phytopharmaceutiques
http://www.allier.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca03/GuidePHYTO2014.pdf
- pour connaître les méthodes alternatives aux produits phytopharmaceutiques
http://www.allier.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca03/Guide_methodes_alternatives.pdf
- et pour toutes autres informations
[Site de la Chambre d'Agriculture de l'Allier](#)

La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Rédaction : Mickaël Bimbard et Luc Fournier

*Chambre d'Agriculture de l'Allier - 60 Cours Jean Jaurès – BP 1727 -03017 Moulins cedex
Tél : 04 70 48 42 42 – Fax 04 70 46 30 69 - cda.03@allier.chambagri.fr*



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

*avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
"Développement agricole et rural"*